



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

CHANTIERS 2023

Principaux
chantiers réalisés
sur le territoire du
SIAHVY en 2023



Extension du réseau
d'assainissement
des eaux usées - Allée
du Coteau à Saint-
Rémy-lès-Chevreuse

345 000 € HT



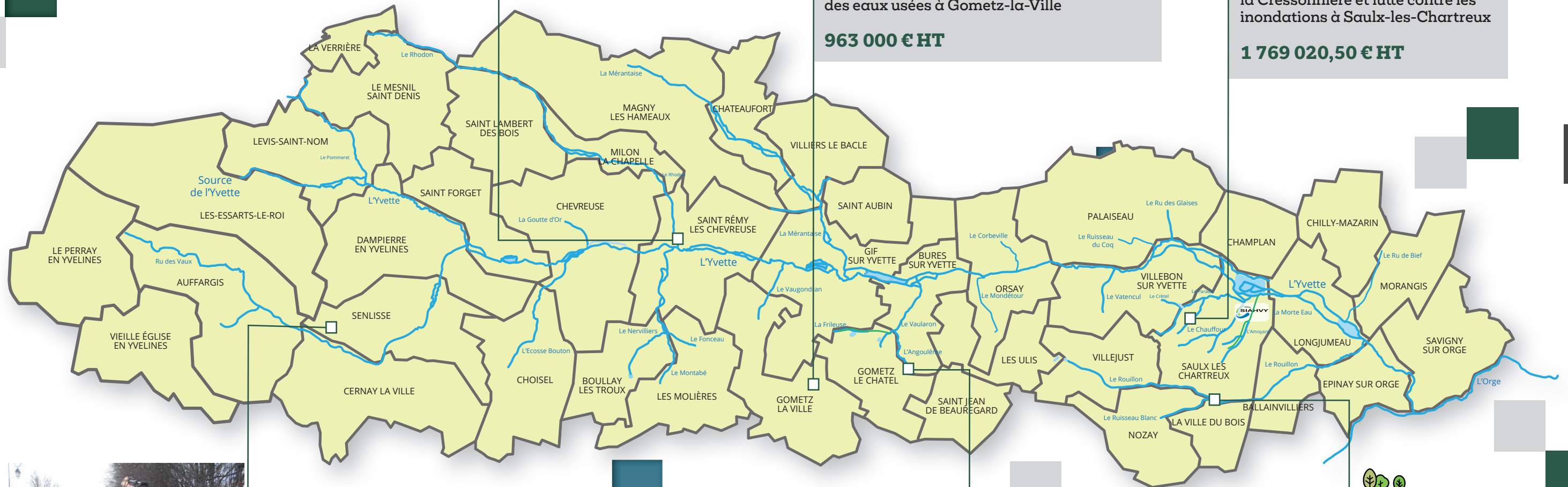
Réhabilitation du collecteur d'assainissement
des eaux usées à Gometz-la-Ville

963 000 € HT



Restauration écologique du ru de
la Cressonnière et lutte contre les
inondations à Saulx-les-Chartreux

1 769 020,50 € HT



Création du réseau
d'assainissement des
eaux usées sur le Hameau
de Garnes - Tranche
technique 1 à Senlis

1 623 000 € HT



Restauration
écologique de
l'Angoulême et lutte
contre les inondations
à Gometz-le-Châtel
et Bures-sur-Yvette

932 800 € HT



Restauration écologique
du Ruisseau Blanc et lutte
contre les inondations à
La Ville-du-Bois et Nozay

229 700 € HT



Animatrice Industriels

Un rôle transverse pour lutter contre les pollutions diffuses



6

Témoignage de Mathilde Barnault

Les missions sont diverses et variées et chaque jour est différent.

Chaque dossier est particulier avec des caractéristiques et des contraintes qui lui sont propres. Je peux être amenée à échanger avec un gestionnaire de boulangerie, de déchetterie, ou de centre équestre...

Cette diversité nécessite une adaptation continue de mes connaissances et de mon discours. Par exemple, à l'inverse d'un responsable Qualité - Sécurité - Environnement d'un laboratoire, un restaurateur n'aura que très peu de connaissances des risques et des démarches. Je suis donc amenée à vulgariser les informations pour obtenir la mise en conformité de l'établissement.

Il est également important de se tenir informée des changements réglementaires et des évolutions techniques.

L'animation Industriels est un poste avec énormément de contacts humains et d'échanges ; ce qui rend ce poste vivant. Je l'occupe depuis 2016 avec plaisir, j'apprécie cette diversité qui me permet d'améliorer constamment mes connaissances.

Rôle de l'Animatrice Industriels

La mission principale de l'Animatrice Industriels est d'accompagner les établissements économiques dans leurs démarches de mise en conformité et d'obtenir leurs arrêtés de déversement. Pour cela, elle fait le lien entre les différents intervenants : acteurs économiques, collectivités, financeurs et bureaux d'études.

L'Animatrice Industriels travaille également en étroite collaboration avec les chargés d'opération Assainissement du SIAHVV. Ces derniers peuvent en effet solliciter la réalisation de diagnostics d'établissements économiques dans le cadre de leurs projets (études avant travaux, schéma directeur d'assainissement...). L'Animatrice Industriels est également associée au technicien urbanisme et foncier pour l'instruction des permis de construire déposés par les acteurs économiques (validation de la conformité à la réglementation des équipements prévus par le pétitionnaire en fonction de son activité et, le cas échéant, proposition des modifications à apporter pour disposer des équipements obligatoires).

Les objectifs de sa mission sont nombreux :

- Amélioration du fonctionnement des réseaux eaux usées et eaux pluviales, protection des ouvrages et du personnel intervenant dans les réseaux,
- Maîtrise des pollutions : diagnostics des établissements, recherche des sources de pollution au milieu naturel,
- Accompagnement des établissements économiques dans leur mise en conformité : aide technique, obtention de subventions,
- Modification des mauvaises pratiques des acteurs économiques,
- Régularisation administrative des établissements : rédaction des arrêtés et autorisations de déversement.

Acteurs économiques

Collectivités : Agglomération Mairie

Animatrice Industriels

Financier : Agence de l'eau Seine-Normandie

Entreprises de travaux

2023, bilan d'une année de transition

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les diagnostics des établissements économiques sont assurés par SUEZ dans le cadre d'un marché à bons de commande. Ce dispositif permet d'adapter le nombre de contrôles aux besoins du service.

2023 en chiffres

124 établissements contrôlés, dont 10 bâtiments communaux

20% de taux de conformité

6 dossiers de demandes de subvention déposés auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

L'année 2023 a marqué la fin de deux actions groupées de régularisation des rejets d'eaux usées non domestiques :

■ **L'action sur la ZA des Glaises et le Parc Gutenberg à Palaiseau** s'est déroulée en concertation avec la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay dans le cadre de la requalification des espaces publics de la ZA des Glaises. Cette étude s'est déroulée d'avril 2021 à octobre 2023. Les diagnostics ont permis de mettre en évidence un faible taux de conformité. Toutefois, aucune pollution ou défaut majeur n'a été mis en évidence. 135 activités économiques réparties sur 44 sites ont été contrôlées. Cette étude avait pour particularités de présenter de nombreux sites multi-entreprises avec des réseaux d'assainissement en servitude, rendant les diagnostics complexes.

■ **L'action sur la commune du Mesnil-Saint-Denis** concernait l'ensemble des établissements de la commune, quelle que soit leur activité : métiers de bouche, garages, bâtiments communaux, EHPAD... Cette étude avait pour objectif l'optimisation des connaissances sur le territoire du Mesnil-Saint-Denis. Elle a démarré en novembre 2021 et s'est achevée en novembre 2023. La quasi-totalité des établissements a pu être diagnostiquée. Un taux de conformité important ainsi qu'une absence de pollution ont été mis en évidence à l'issue de cette étude.

Les mises en conformité se poursuivent sur ces deux périmètres.

Le démarrage d'une nouvelle action :

En 2022, de nombreux constats de pollution ont été recensés sur le ru du Bief à Morangis.

En février 2023, une action a été lancée avec pour objectif le diagnostic de 330 activités économiques, dont 140 ayant des rejets d'eaux usées non domestiques et 9 établissements classés ICPE. Cette étude se déroulera sur 4 ans. Lors de la campagne de mesures initiale, une pollution aux hydrocarbures et aux métaux lourds a été détectée confirmant les précédents constats. Les premiers diagnostics se révèlent tous non conformes sans que des défauts majeurs n'aient été constatés. La recherche de l'origine des pollutions se poursuit.



Scanner ces codes pour plus d'informations

En fin d'année, trois plaquettes ciblées sur les métiers de bouches, les métiers liés à l'automobile ainsi que sur les bonnes pratiques de stockage des produits liquides ont été éditées permet un appui lors des échanges avec les établissements.

7

Senlis

Création du réseau d'assainissement des eaux usées sur le hameau de Garnes - Tranche technique 1

Des travaux en domaine public...

Pour poursuivre la mise en place de l'assainissement collectif sur le territoire de la commune de Senlis, le SIAHVVY a initié, en 2023, les travaux de création du réseau de collecte des eaux usées sur le hameau de Garnes.

Après la réalisation des études préalables puis la conception du projet sur la totalité du hameau, la réalisation des travaux a été segmentée en trois tranches techniques. La première phase de travaux a été menée en 2023 sur la partie aval du hameau, au niveau de la rue de Cernay la Ville (route départementale 149) et de la rue de la Cour Senlis.

Un réseau gravitaire de diamètre 200 mm en PRV (Polyester Renforcé de fibres de Verre) a été posé en tranchée ouverte sur 715 mètres linéaires environ. Pour desservir les habitations, des branchements en PVC (polychlorure de vinyle) de diamètre 160 mm, complétés par les boîtes de branchement implantées en limite de propriété, ont été créés.

En chiffres (domaine public) :

Préparation : **septembre – octobre 2022**
Travaux : **7 mois (décembre 2022 - juin 2023)**
Coût de l'opération : **1 623 000 € HT**

Pose de la canalisation, enrobage, géotextile et grillage avertisseur



Des contrôles avant réception spécifiques

En complément des contrôles avant réception réalisés lors des travaux d'assainissement (essais de compactage, d'étanchéité...), d'autres types de tests ont été nécessaires sur la route départementale 149 : contrôle de la formule des produits et de leur conformité (prélèvements de la grave bitume et des enrobés avant application sur site), vérification de la qualité de la mise en œuvre (mesure du pourcentage de vide des matériaux après compactage), mesure de la macro-texture de la surface des enrobés.

...puis en domaine privé

Seize propriétaires de la rue de la Cour Senlis ont pu bénéficier de subventions de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en adhérant à l'action collective organisée par le SIAHVVY pour la création de leurs branchements privés. Le SIAHVVY, en qualité de maître d'ouvrage public délégué, a lancé le marché de travaux et en a suivi la bonne exécution (création des branchements, suppression des ouvrages d'assainissement non collectifs). Les ouvrages créés ont été rétrocédés aux riverains dès leur réception.

Les effluents domestiques des seize habitations concernées sont à présent collectés et transportés vers la station de traitement des eaux usées de Dampierre-en-Yvelines.

En chiffres (domaine privé) :

Préparation : **juillet à août 2023**
Travaux : **2 mois (octobre - novembre 2023)**
Coût de l'opération : **63 400 € HT**

Travaux de création de branchement d'assainissement en domaine privé



Gometz-la-Ville

Réhabilitation du collecteur d'assainissement des eaux usées

Le collecteur des eaux usées implanté le long du ruisseau de la Brosse véhicule une charge hydraulique d'environ 1100 EH, soit 75% de la charge entrante dans la station d'épuration. Sa réhabilitation a été inscrite au programme d'actions du schéma directeur d'assainissement de Gometz-la-Ville.

Après la réalisation d'une inspection télévisée (ITV) qui a mis en exergue la vétusté de certaines parties du réseau, présentant notamment des dysfonctionnements d'ordre structurel (flaches, contre-pentes, racines...), le SIAHVVY a mené, en 2022, les études d'avant-travaux complémentaires et a exécuté les travaux en 2023.

432 ml du collecteur ont été remplacés par une canalisation en fonte de diamètre 200 mm et un tronçon de 10 ml a été chemisé. 5 branchements ont également été remplacés. Afin de permettre aux engins de chantier de pouvoir circuler dans la zone de travaux, une piste de chantier provisoire a dû être réalisée.

En chiffres :

Préparation :
septembre – octobre 2023
Travaux : **5 mois**
(octobre 2023 – février 2024)
Coût de l'opération : **963 000 € HT**

Remise en l'état au droit des habitations



Pose de canalisation en fonte.

Réalisation de la piste de chantier le long du ruisseau de la Brosse (Salmouille)



Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Extension du réseau d'assainissement des eaux usées - Allée du Coteau

Préparation : **février - mars 2023**
Travaux : **2,5 mois (avril – juin 2023)**
Coût de l'opération : **345 000 € HT**

À la suite de l'intégration de l'allée du Coteau au domaine public, en 2020, et en prévision d'un projet d'aménagement de voirie, la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse a sollicité le SIAHVVY pour étendre le réseau d'assainissement des eaux usées sur le périmètre non desservi (entre les n° 11 et 27).

Sur ce secteur, seules 5 habitations de l'allée étaient raccordées au réseau collectif, via une canalisation privative d'eaux usées en mauvais état.

Les travaux ont consisté à déposer cette canalisation et à poser un collecteur en fonte, de diamètre 200 mm et de 180 m de long. Ce collecteur dessert désormais 13 habitations : les 5 habitations précédemment raccordées ainsi que 8 autres en assainissement non collectif. Ces dernières ont, depuis la mise en service du nouveau collecteur d'eaux usées intervenue en juin 2023, deux ans pour se raccorder.

Sous maîtrise d'ouvrage de la commune, la création d'un collecteur d'eaux pluviales a été réalisée dans la même tranchée. La synchronisation de ces travaux a permis de réduire les quantités de déblais/remblais générés mais également d'écourter les nuisances vis-à-vis des riverains.

Pose du collecteur en tranchée ouverte



Stations de traitement des eaux usées

Les stations de traitement des eaux usées sont équipées de dispositifs d'autosurveillance qui font l'objet de contrôles techniques sur site. Ces contrôles sont indispensables pour s'assurer de la fiabilité des données qui sont transmises aux services de l'État (agence de l'eau, police de l'eau) dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire. L'objectif est de vérifier le bon respect des exigences réglementaires, des exigences normatives et/ou des règles de l'art.

Boullay-les-Troux

Réfection du canal de comptage de sortie

Les contrôles effectués sur les stations portent sur la mesure de débit. Les débits entrants et sortants sont surveillés afin d'optimiser les processus de traitement des eaux usées et d'évaluer les performances des installations.

Le contrôle des dispositifs d'autosurveillance a permis de déceler un écart sur les mesures de débits en entrée et en sortie de station. Une vérification de l'étalonnage de la sonde de mesures a été réalisée et le canal de comptage en sortie a fait l'objet d'une réfection en novembre.



Coût des travaux : 3 900 € HT
Financement : 100 % SIAHVY

Cernay-la-Ville

Installation d'un capot de protection du point de comptage du déversoir en tête de station

À la suite du dernier contrôle des appareillages d'autosurveillance, un nouvel équipement de mesures a été installé afin de fiabiliser les données de débit ; le déversoir à seuil latéral existant étant non normé. L'équipement neuf étant encerclé par de nombreux arbres, un système de protection a été installé, en septembre, pour le préserver de la chute des feuilles.



Coût des travaux : 18 000 € HT
Financement : 100 % SIAHVY

La Verrière / Le Mesnil-Saint-Denis

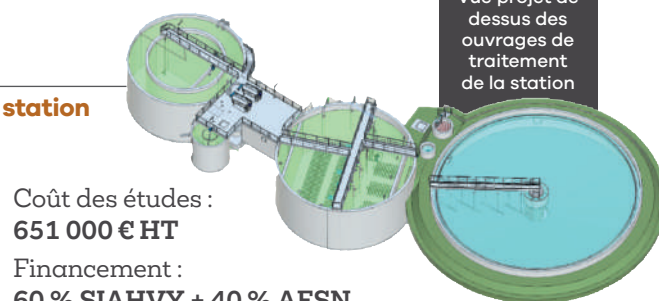
Démarrage de l'opération de construction de la nouvelle station

L'année 2023 a été consacrée à l'exécution de la phase Études (plans guides, spécificités techniques, dispositions sécuritaires...) de construction de la nouvelle station mais également au montage des dossiers de demandes d'autorisation environnementale et de permis de construire.

Renouvellement de deux ponts brosses de l'actuelle station

Pendant toute la durée de son fonctionnement, le remplacement des pièces défectueuses est une condition impérative pour garantir les performances de traitement de l'actuelle station.

Ainsi, le SIAHVY a fait remplacer deux ponts brosses en juin. Ces grands équipements sont chargés de brasser et d'aérer les effluents stockés dans les bassins d'aération, afin de favoriser le développement des bactéries dans les conditions les plus optimales pour digérer les composés organiques.



Coût des études : 651 000 € HT
Financement : 60 % SIAHVY + 40 % AESN



Coût des travaux : 75 000 € HT
Financement : 100 % SIAHVY

Schémas directeurs d'assainissement

- CERNAY-LA-VILLE - Révision (poursuite)
- DAMPIERRE-EN-YVELINES - Révision (poursuite)
- SAINT-FORGET - Révision (poursuite)
- CHOISEL - Réalisation (poursuite)
- LES MOLIÈRES - Réalisation (démarrage)
- BASSIN DE COLLECTE SEINE VALENTON (réseau de transport) - Réalisation (poursuite)

Études d'avant-travaux - Réseaux de collecte

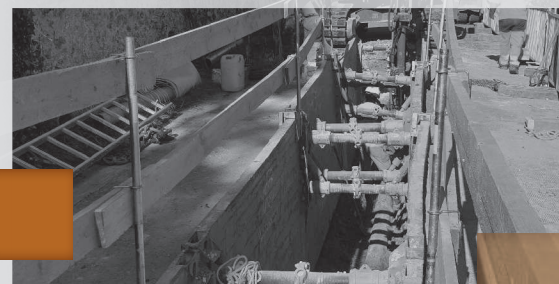
- BOULLAY-LES-TROUX ET LES MOLIÈRES
Rue des Sources
- CHOISEL - Route des Sablières
- SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE - Chemin de Coubertin
- LE MESNIL-SAINT-DENIS - Avenue et Place Henri IV
au Mesnil-Saint-Denis (complément)

Travaux - Branchements privatifs (création)

- SENLISSE - Hameau de Garnes - Tranche technique 1

Travaux - Réseau de collecte

- Prestation de maîtrise d'œuvre :
LE MESNIL-SAINT-DENIS - Amélioration du fonctionnement hydraulique du collecteur d'eaux usées longeant le cours d'eau du Rhodon (poursuite)
- Conception des travaux de réhabilitation :
BOULLAY-LES-TROUX ET LES MOLIÈRES
Rue des Sources
CHOISEL - Route des Sablières
GOMETZ-LA-VILLE - Rue de la Gruerie et chemin de Damiette
GOMETZ-LA-VILLE - Le long de la Salmouille
LES MOLIÈRES - Rue de la Vallée et place de la Bastille
- Conception des travaux de création :
SENLISSE - Hameau de Garnes - Tranche technique 3
- Exécution des travaux de réhabilitation :
LE MESNIL-SAINT-DENIS - du 6 Avenue de Picardie (achèvement)
- Exécution des travaux de création :
SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE - Allée du Coteau
SENLISSE - Hameau de Garnes
Tranche technique 1 (achèvement)
SENLISSE - Hameau de Garnes
Tranche technique 2



Travaux - Réseau de transport

- Prestation de maîtrise d'œuvre - Réhabilitation :
BURES-SUR-YVETTE - Antenne intercommunale du Vaularon - entre la rue de la Vierge et la rue Edouard Herriot (poursuite)
ORSAY - Antenne intercommunale dite de la rue de Versailles - Secteur de la voie ferrée (démarrage)
- Prestation de maîtrise d'œuvre - Dévoisement :
GIF-SUR-YVETTE - Barrage du bassin de Couprières (poursuite)
SAVIGNY-SUR-ORGE - Au droit du gymnase David Douillet (reprise)
- Conception des travaux de réhabilitation :
ORSAY - Antenne intercommunale dite de la rue de Versailles - rue Charles de Gaulle (démarrage)

Stations de traitement des eaux usées

- BOULLAY-LES-TROUX - Travaux de réhabilitation du canal de comptage de sortie
- CERNAY-LA-VILLE - Travaux de protection du dispositif de mesure des débits en entrée
- LA VERRIÈRE/LE MESNIL-SAINT-DENIS :
 - Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage - Suivi de l'exécution de la phase Etudes du MPPG relatif à la construction de la nouvelle station
 - Renouvellement d'ouvrages (débitmètre, ponts brosses, pompe doseuse)
 - Gestion alternative des boues
 - Diagnostic permanent du système d'assainissement de La Verrière et du Mesnil-Saint-Denis (4^{ème} itération)

Étude de la régularisation des rejets industriels

- LE MESNIL-SAINT-DENIS - Territoire communal (finalisation)
- MORANGIS - Bassin versant du ru du Bief à Morangis (démarrage)
- PALAISEAU - Zone d'activités des Glaises et parc Gutenberg (finalisation)

Suivi de l'exploitation des ouvrages d'assainissement (DSP et contrat)

- Réseau de transport intercommunal des eaux usées
- Réseaux de collecte communaux des eaux usées (Boullay-les-Troux, Cernay-la-Ville, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Gometz-la-Ville, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Molières, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlis)
- Stations de traitement des eaux usées locales (Boullay-les-Troux, Cernay-la-Ville, Dampierre-en-Yvelines, Gometz-la-Ville, La Verrière/Le Mesnil-Saint-Denis)

SPANC (Service Public d'assainissement Non Collectif)

- Contrôles des installations d'assainissement non collectif

Saulx-les-Chartreux

Restauration écologique du ru de la Cressonnière et lutte contre les inondations



Les sources



Secteur urbanisé

La commune de Saulx-les-Chartreux a sollicité le SIAHVV pour trouver une alternative au doublement du collecteur des eaux pluviales du chemin du Pré Haut. En effet, lors de l'élargissement du chemin, le ru de la Cressonnière avait été busé et le dimensionnement de la canalisation ne permettait pas d'évacuer les eaux de ruissellement, notamment lors d'un orage. Ainsi, une vingtaine d'habitations étaient régulièrement inondées.

Pour répondre à cette problématique, un projet ambitieux, associant la réouverture du ru de la Cressonnière et la lutte contre les inondations dans le quartier de Villedieu, a été étudié.

Les sources de la Cressonnière

La réouverture des sources de la Cressonnière, situées en amont du chemin de la Bourgogne, permet de capter les ruissellements agricoles et d'alimenter la zone humide ainsi que les mares présentes.

Les travaux entrepris ont également permis de supprimer un foyer de renouée du Japon et de replanter environ 2 500 hélophytes.

Le secteur agricole

Les buses, permettant aux exploitants agricoles d'accéder aux champs, créaient des obstacles à l'écoulement et favorisaient les débordements.

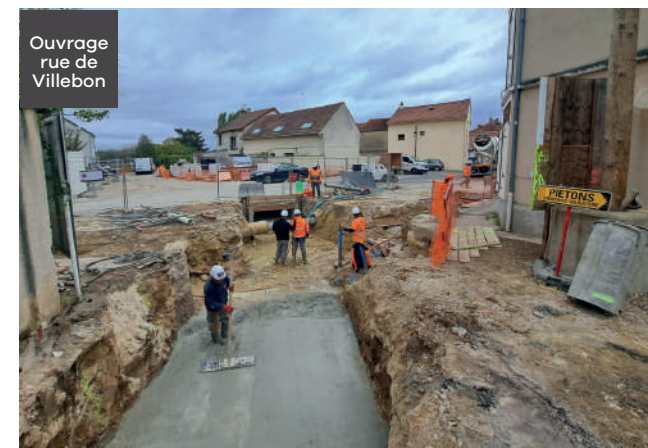
La concertation auprès de chaque propriétaire a permis d'optimiser le nombre de ces passages charretiers et de redéfinir leurs dimensions pour garantir la section hydraulique du ru. Au total, 4 passages ont été redimensionnés et 2 passages ont été supprimés. Sur 330m de linéaires restaurés, les berges ont été retalutées en pente adoucies et les merlons en crête de berge supprimés.



Dévoisement de réseaux électriques



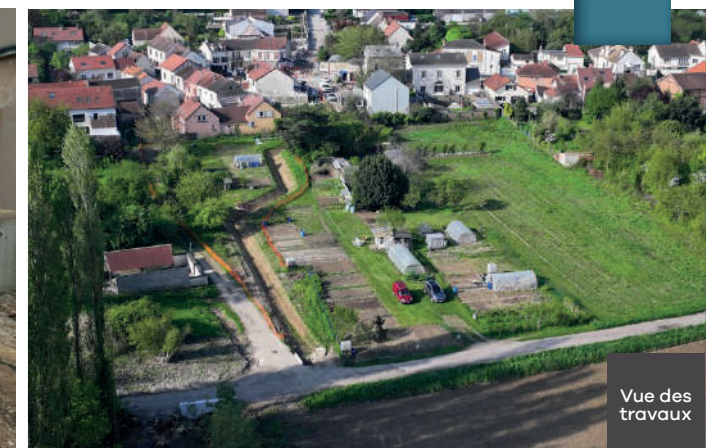
Intervention fibre



Ouvrage rue de Villebon



Pose de l'ouvrage



Vue des travaux

- La réalisation d'un mur en génie civil pour conserver une largeur de chaussée à 3m.
- La création de passerelles de franchissement (accès aux propriétés privées).

En aval de la rue de Villebon, les places du parking ont été conservées et réaménagées. Afin de désimperméabiliser la zone, des pavés drainants seront installés. Un espace enherbé en fond de parking permettra de rediriger les ruissellements vers le ru qui sera réouvert en rive droite.

Les jardins

Au croisement de la rue de Villebon et du chemin du Pré Haut, des singularités hydrauliques sur le réseau Eaux Pluviales, causées par la présence d'angles droits, de traversées sous des habitations et d'une section de canalisation de faible diamètre (Ø 600), ont été détectées.

Environ 120m linéaires de berges aux pentes douces et végétalisées ont été créés en propriété privée, permettant une réhabilitation complète du ru.

Plus en aval, après la traversée des jardins, un ouvrage cadre a été réalisé. Il permet de garantir la continuité des écoulements vers le lit actuel ainsi que le passage des véhicules et engins agricoles.

Le secteur pavillonnaire

À l'origine canalisé dans un réseau enterré de diamètre 400 cm, le ru de la cressonnière va être réouvert sur 130m linéaires.

Dans ce secteur, pour permettre la réouverture du ru, une renaturation partielle est en cours de réalisation.

Plusieurs contraintes notables ont dû être anticipées

- Le dévoiement des réseaux de six concessionnaires présents (éclairage public, télécom/fibre, gaz, électricité BT/HTA, assainissement, AEP).

Montant des travaux : 1 769 020,50 € HT

Montant des dévoiements de réseaux concessionnaires : 217 407,28 € HT

Montant des missions complémentaires : 54 694 € HT

Montant du projet : 2 041 121,78 € HT
80% de subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et 40% du CD91 sur les assiettes subventionnables :

Total de 1 061 807 €

Durée des travaux :
12 mois à compter du 24 juillet 2023.

- 4 ouvrages de franchissements redimensionnés pour accès aux parcelles agricoles

- 8 passerelles de franchissement créés pour les accès aux propriétés riveraines

- 1193 m² de zone humide créés

- 30m² / 122 m³ de Renouée du Japon traités

- Continuité de 800m linéaires réouverture du ru

La Ville-du-Bois / Nozay

Restauration écologique du Ruisseau Blanc et lutte contre les inondations

Le Ruisseau Blanc est un affluent du Rouillon, lui-même affluent de l'Yvette. Ces deux cours d'eau fortement influencés par l'anthropisation du milieu (parcelles agricoles, fonds de parcelles, voirie, réseaux...) ont fait l'objet d'une étude et de travaux préalables afin qu'ils puissent jouer à nouveau leur rôle de réservoir de biodiversité et de régulation des inondations.



14

Le constat

La ripisylve, végétation de la rive, était absente ou dégradée sur de nombreux tronçons, ce qui entraînait une fragilisation des berges fortement érodées, qui tendaient à s'effondrer. Au fil des années, des confortements de berges et du fond du lit ont été mis en œuvre et rompaient la mobilité latérale du cours d'eau qui tendait alors à s'inciser. Les potentialités biologiques des berges et du lit s'en trouvaient appauvries.

Ces désordres ainsi que l'artificialisation du Ruisseau Blanc provoquaient des débordements localisés lors de fortes pluies.

Les solutions

Ainsi, une étude de maîtrise d'œuvre a été lancée en juin 2023 pour définir un programme d'actions global sur l'ensemble du linéaire, soit près de 1 700 m.

Préalablement à la réalisation de ce programme d'aménagement, le SIAHVY a eu l'opportunité d'intervenir sur une parcelle communale de la Ville-du-Bois pour réaménager la confluence du Rouillon et du Ruisseau Blanc.

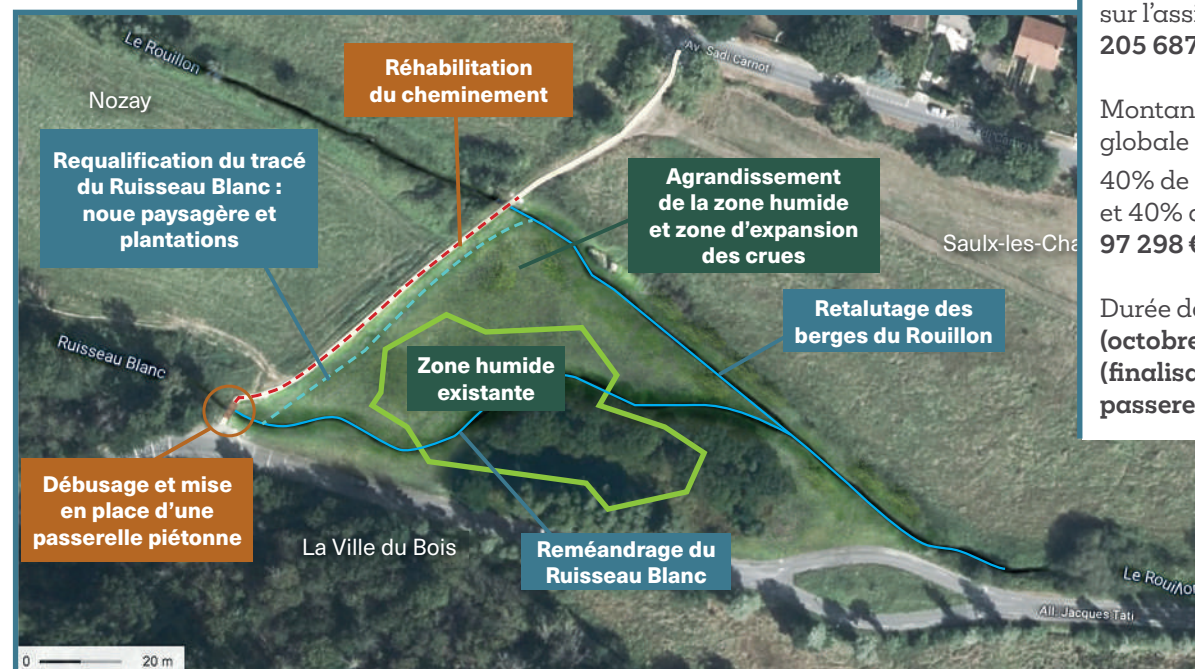
Travaux à la confluence :
229 700 € HT

80% de subvention de l'AESN sur l'assiette subventionnable :
205 687 €

Montant de la maîtrise d'œuvre globale : **297 600 € HT**

40% de subvention de l'AESN et 40% du CD91 :
97 298 € chacun

Durée des travaux : **3 mois (octobre à décembre 2023)**
(finalisation et pose de la passerelle en avril 2024)



1

dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau

160 ml

de reméandrage du Ruisseau Blanc

Agrandissement

de la zone humide d'expansion de crue



Septembre 2023, après les travaux préparatoires de débroussaillage



Juin 2024, après réalisation des travaux

Afin d'augmenter la hauteur d'eau en période d'étiage, un chenal central a été façonné avec des blocs à la manière d'un ruisseau de forte pente. Pour cela, le SIAHVY a valorisé des blocs de grès récupérés sur un autre chantier de restauration d'une zone humide à Choisel (78).

Gometz-le-Châtel Bures-sur-Yvette

Restauration écologique de l'Angoulême et lutte contre les inondations

Le bassin versant du Ru de l'Angoulême couvre 193 ha, entre plaines agricoles, coteaux forestiers et une urbanisation croissante. À l'aval, le ru traverse le bassin dit du Baratage, ancienne pisciculture, dont le SIAHVY a acquis les terrains en 2014. À l'état de ruine, le bassin présentait un risque de rupture lors des événements pluviométriques importants.

Les travaux sont l'aboutissement de nombreuses études, de démarches réglementaires et de concertation avec les communes, les associations et les services de l'État.

Restauration écologique du ru de l'Angoulême

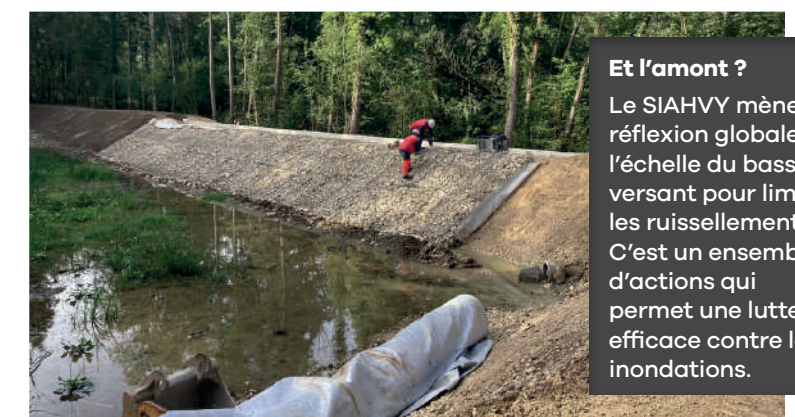
Les travaux ont consisté en la restauration hydromorphologique de l'Angoulême par sa remise en fond de vallon sur 233 m.

Cela a permis la reconnexion du ru à sa nappe d'accompagnement et à ses annexes humides. La création de zones d'élargissement dans le ru a, quant à elle, favorisé la diversification des écoulements et des habitats.

Lutte contre les inondations

Dans un objectif de lutte contre les inondations, le bassin a été requalifié en ouvrage de stockage. Au-delà d'un débit de 150 l/s dans le ru, le bassin régule les eaux avant leur restitution au milieu naturel. D'une capacité de 3000 m³, il protège l'aval pour une crue d'occurrence 20 ans. Construit avec une digue étanche et une surverse latérale, ce bassin permet la sécurisation lors d'événement exceptionnel, d'occurrence 1 000 ans.

Ce projet a été conçu pour réduire au maximum l'impact sur le milieu naturel. Cependant, il subsiste un impact résiduel sur les zones humides et le défrichement. La restauration d'une zone humide et son reboisement sur le bassin versant de l'Yvette à Saulx-les-Chartreux a donc été réalisée pour compenser cet impact.



Et l'amont ?

Le SIAHVY mène une réflexion globale à l'échelle du bassin versant pour limiter les ruissellements. C'est un ensemble d'actions qui permet une lutte efficace contre les inondations.

Travaux : **932 800 € HT**

80% de subvention de l'AESN sur la restauration écologique :
117 137 €

Montant des travaux de compensation : **441 600 € HT**

Durée des travaux : **De février à décembre 2023**

15

Entretien des cours d'eau

La vallée de l'Yvette surveillée et préservée

Pour gagner en efficacité et en réactivité et, afin de contenir les coûts, les gardes-rivière réalisent de plus en plus de travaux d'entretien.

Travaux réalisés en interne

- Le fauchage
- L'abattage
- La réouverture des cours d'eau

Fauchage

Les principales prestations réalisées sont :

- Abords de pistes des grands et petits bassins
- Sites de télégestions
- Promenades le long de l'Yvette
- Rigoles de Corbeville, St-Aubin et Chateaufort
- Demandes des communes lors de manifestation (12 h de Bures, Guinguettes de l'Yvette)

Le linéaire approximatif fauché en interne représente 12 000 ml.

Abattage

Les chutes d'arbres étant fréquentes sur la vallée de l'Yvette, les garde-rivières interviennent régulièrement afin de dégager les accès et mettre en sécurité les sites appartenant au SIAHVY.

Durant l'année 2023, 27 interventions ont été réalisées.

Réouverture de cours d'eau

Les gardes-rivière veillent au bon écoulement des cours d'eau et à leur entretien. Ainsi chaque année, ils interviennent dans la réouverture de nombreux cours d'eau favorisant ainsi leur accès et leur entretien.

Au total, en 2023 350 ml ont été réouverts (Ruisseau Blanc, Rivière Morte, Rouillon).



Abattage d'arbres tombés



Dégagement de la piste



Fauchage aux abords des pistes



Fauchage et réouverture de milieux



Intervention à la suite de chute d'arbres



Suppression de nénuphars



Intervention pour retirer les embâcles sur l'ouvrage du bassin de Chevreuse



Interventions réalisées en externe

Certains gros travaux sont confiés à des entreprises extérieures.

Abattage

82 abattages (sécurisation, intervention d'urgence, abattage sanitaire et désencombrement d'ouvrages...).

Entretien du lit

Nettoyage tous les mardis et vendredis sur l'ensemble des ouvrages hydrauliques du SIAHVY.

Fauchage

Pour le fauchage, deux types d'interventions sont pratiquées :

- Le fauchage manuel réalisé par un ESAT. Ce type de fauche est réalisé sur les tronçons non accessibles aux engins mécaniques (Rigoles, affluents...).
- Le fauchage mécanique (fauchage et ramassage des grands bassins, faucardage, fauche des abords de piste, taille en rideau...).



Fauchage des fonds de bassin



Fauchage du Ruisseau Blanc



La rivière sous haute surveillance

La télégestion est l'ensemble des dispositifs, qui associent l'électronique, l'informatique et les télécommunications afin de permettre le suivi et le contrôle à distance du niveau d'eau, de contrôler à distance les ouvrages hydrauliques éloignés géographiquement ou isolés du bassin versant de l'Yvette afin d'anticiper les phénomènes de crues.

En 2023, Le SIAHVVY a investi dans une mise à jour du système de télégestion avec la réalisation de 11 vues « bassins » qui affichent un design plus réaliste. Celle-ci permet une meilleure lecture du niveau de l'eau, plus intuitive et proche de la réalité, ainsi qu'une meilleure appréhension des incidents pouvant survenir, notamment en cas de crise.

Avec ces nouvelles fonctionnalités, les agents d'astreinte reçoivent en temps réel, par SMS, les alarmes de chaque seuil d'alerte des sites rivières et bassins pour mieux anticiper les phénomènes de crue.

Le système d'alerte du SIAHVVY c'est 2310 riverains et 378 élus et techniciens de commune et EPCI prévenus.

Un modèle hydraulique en temps réel permettra au SIAHVVY de prévoir le niveau d'eau de la rivière, selon les prévisions météorologiques. Cet outil, toujours en cours de développement, est amélioré grâce à l'intégration de nouvelles données (topographiques ainsi que des aménagements réalisés, tels que la renaturation des cours d'eau) pour être au plus proche de la réalité.

47

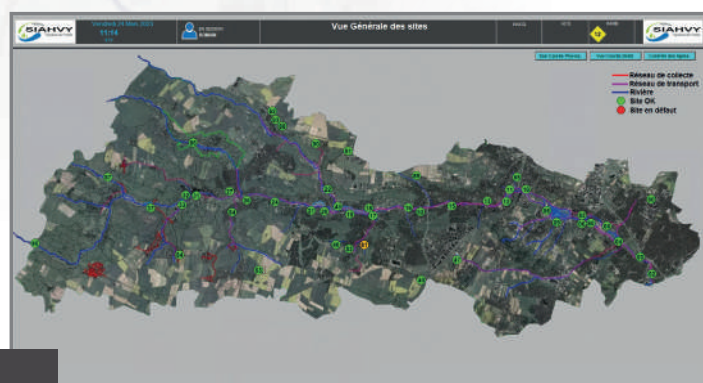
sites de mesures de hauteurs d'eau

3

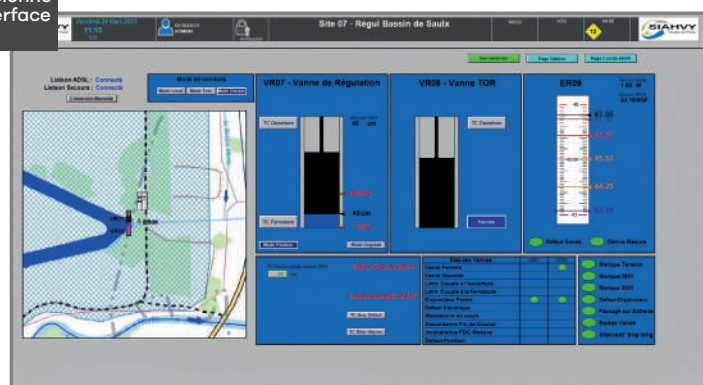
sites de mesures de débit

9

pluviomètres



Ancienne interface



Nouvelle interface

Plusieurs actions ont été menées en 2023



Afin de réduire le risque inondation de la vallée de l'Yvette, le SIAHVVY se mobilise avec d'autres acteurs du bassin versant Orge-Yvette, dans le cadre du Programme d'Actions Prévention Inondation d'Intention (PAPI).

Les repères de crue pour la mémoire



Les repères de crues constituent une source précieuse d'informations pour l'entretien de la mémoire du risque. En partenariat avec les communes, le SIAHVVY a déterminé plusieurs sites stratégiques, issus des relevés de la crue de 2016. **14 repères de crue** ont été ainsi installés, sur **11 communes**. Certains repères sont également accompagnés de panneaux pédagogiques explicatifs.

Les exercices de crises pour l'amélioration des process

Le SIAHVVY a organisé en juin 2023 un exercice de simulation de crise inondation avec trois communes de son territoire : Longjumeau, Orsay et Saint-Rémy-lès-Chevreuse.



Cet « entraînement » a permis de tester l'opérationnalité des procédures de chaque structure.

Unaniment apprécié, cet exercice va permettre d'améliorer les outils pratiques utiles en temps de crise, mais également de travailler sur un guide pratique en cas de crise, pour l'ensemble des communes de la vallée.



Des études pour mieux caractériser le risque inondation de la vallée

Le SIAHVVY s'est engagé, dans le cadre du PAPI, dans plusieurs études stratégiques, dont :

- Caractérisation de l'aléa ruissellement en milieu rural (sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat de l'Orge), avec pour objectifs principaux d'établir une cartographie des ruissellements mais aussi de définir un programme d'actions en hydraulique douce.
- Localisation des secteurs les plus vulnérables aux inondations du bassin versant de l'Yvette, pour définir une stratégie d'actions en vue de limiter le risque.

Les actions inscrites au programme d'un PAPI se déclinent selon les 7 axes suivants :

1 Améliorer la connaissance des crues et la conscience du risque

2 Assurer la surveillance des inondations

3 Gérer l'alerte et la crise en cas de crue lien lexique et d'inondation

4 Promouvoir la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

5 Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens

6 Ralentir les écoulements

7 Gérer les ouvrages de protection hydraulique

Délégués
titulaires
et suppléants
2023

COMITÉ SYNDICAL

INSTANCES

SERVICES SUPPORT

Le Comité Syndical, organe de décision du SIAHVY

Une gouvernance où chaque élu peut s'exprimer et voter



Le SIAHVY est un syndicat mixte, administré par un comité syndical composé de **76 élus** représentant les **38 communes** et les **8 EPCI** membres.

Le bureau est composé du Président et de **14 vice-présidents**, dont **4 représentent le Comité Exécutif** :

Bernard **TEXIER**, Didier **PERRIER**, Dominique **BAVOIL**, Marie-Christine **GRAVELEAU**.

Le comité syndical a mis en place des commissions thématiques, participant à la définition et à la programmation des actions.

5 commissions thématiques
mises en place

- Planification et Grands travaux, animée par **Bernard TEXIER**
- Assainissement, animée par **Marie Christine GRAVELEAU**
- Rivière, animée par **Dominique BAVOIL**
- Finance, animée par **Didier PERRIER**
- Communication, animée par **Igor TRICKVOSKI**



Les services support en chiffres

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

114

Délibérations

dont

35

en Bureau

79

en Assemblée Générale

SERVICE FINANCIER ET
COMPTABILITÉ

2337

Mandats émis

843

Titres émis

87

Dossiers de subventions

296

PFAC

SERVICE JURIDIQUE ET
MARCHÉS PUBLICS

31

Marchés notifiés

15

Conventions signées

791

Autorisations d'urbanisme instruites

BALLAINVILLIERS

Mme FARGEOT Marie-Claude	T
M. BERGOUNOUX Olivier	T
M. VIVIEN Marc	S
M. HUET Dominique	S

BOULLAY-LES-TROUX

M. ROUSSEAU Hugues-Alexandre	T
M. CAILLET Jérémy	T
Mme RIVOALLAND Sandrine	S
M. GOMEZ FUENTES François	S

BURES-SUR-YVETTE

M. BODIOT Jean-Marc	T
Mme BODIN Anne	T
Mme CROISILLE Sandrine	S
M. GILBERT Michel	S

CERNAY-LA-VILLE

M. PASSET Georges	T
M. BONY Patrice	T
M. SANTINHO José	S
M. CZEPCZAK Raphael	S

CHAMPLAN

Mme CHEVALIER Sylvie	T
M. LECLERC Christian	T
M. PLUMOT Serge	S
Mme HILAIRE Patricia	S

CHATEAUFORT

M. NIVET Émilien	T
M. LAVIALLE Yohann	T
Mme LATRACE Christiane	S
Mme MONY DECROIX Alice	S

CHEVREUSE

M. TEXIER Bernard	T
Mme HERY-LE PALLEC Anne	T
M. TRINQUIER Patrick	S
M. BERNARD Laurent	S

CHILLY-MAZARIN

M. PROPONET Christian	T
Mme GREMION Karine	T
M. DELIANCOURT Jean-Claude	S
M. POLICE Eddy	S

CHOISEL

M. SEIGNEUR Alain	T
M. BERTHON Sylvain	T
M. LIEVAL Laurent	S
M. ROUXEL Olivier	S

DAMPIERRE

Mme NGUYEN DINH Françoise	T
Mme PALMER Valérie	T
Mme GONZALVE Sandrine	S
M. VEYE DIT CHARETON Frédéric	S

ÉPINAY-SUR-ORGE

M. MARCHAU Olivier	T
Mme PANZANI Sylvie	T
M. WALTER Brice	S
Mme LUTTIER Marie-Laure	S

GIF-SUR-YVETTE

M. BARRET Michel	T
M. GARSUAULT Philippe	T
Mme FAURIAUX Marie-Christine	S
M. ROMIEN Pierre	S

GOMETZ-LE-CHÂTEL

M. GAUDART Franck	T
M. HADJ-SAADI Yann	T
Mme LECOCQ Véronique	S
M. BIZEBARD Thierry	S

GOMETZ-LA-VILLE

Mme HUOT-MARCHAND Edwige	T
M. TAGHIAN Magdi	T
M. LEREBOUR Christian	S
Mme GUYOT Estelle	S

LA VERRIÈRE

M. DAINVILLE Nicolas	T
Mme ROUSSEL Anielle	T
Mme ROUSSEAU Edwige	S
Mme RAOUL Nathalie	S

LA VILLE-DU-BOIS

M. CARRE Jacky	T
M. BOURDY Maurice	T
Mme BERCHON Anne	S
M. OSSENI Ibrahim	S

LEVIS-SAINT-NOM

Mme GRIGNON Anne	T
M. MAGNE Yves	T
M. JOST Stéphane	S
Mme ALLEAUME Valérie	S

LES ULIS

M. CHARRON Étienne	T
Mme BOURNEUF Emmanuelle	T
Mme JAUBERT Sarah	S
M. IDOUHAMD Medhi	S

LONGJumeau

Mme GELOT Sandrine	T
M. DELAGNEAU Stéphane	T
M. XAVIER Bernard	S
M. ZINABI Jilali	S

CA Paris Saclay

M. DELAGNEAU Stéphane	T
M. XAVIER Bernard	T
Mme GELOT Sandrine	S
Mme PERRIN Alexia	S

LE MESNIL-SAINT-DENIS

M. ÉGÉE Pascal	T
M. LE LANDAIS Éric	T
M. BURNEL Didier	S
M. BRUISSON Jean-Marc	S

LES MOLIÈRES

M. GRUFEILLE Jean-Paul	T
Mme BELIN Morgane	T
M. PRABONNAUD Marc	S
Mme TREHIN Sylvie	S

MAGNY-LES-HAMEAUX

Mme BOUCHET Brigitte	T
M. BESCO Raymond	T
M. VERGNIAULT Denis	S
M. LARGESSE Nicolas	S

MILON-LA-CHAPELLE

Mme TCHEKHOFF Caroline	T
M. PELLETIER Jacques	T
M. LENDORMY Fabrice	S
Mme SALINGUE Audrey	S

MORANGIS

M. LEGRAND Jean-Jacques	T
Mme BRAZDA Jeannette	T
M. HOUZIEL Serge	S
Métropole du Grand Paris	

Métropole du Grand Paris

Mme VERMILLET Brigitte	T
M. GIZZI Daniel	S
NOZAY	
M. PERRIER Didier	T

NOZAY

M. TOULLIER Denis	T
M. FOURNES Christian	S
M. FACHE Yves	S
ORSAY	

ORSAY

M. ROS David	T
Mme DIGARD Marie-Pierre	T
M. MISSEBARD Didier	S
M. HENRIOT Frédéric	S

PALAISEAU

Mme GRAVELEAU Marie Christine	T
M. de LASTEYRIE Grégoire	T
M. FAYED Reda	S
M. SIRE Jean-Yves	S

CA Paris Saclay

Mme GRAVELEAU Marie Christine	T
M. SIRE Jean-Yves	T
M. FAYED Reda	S
M. de LASTEYRIE Grégoire	S

SAINT-AUBIN

M. AMBROISE Pascal	T
M. JEANNOT Rémi	T
Mme GUILLAN Dominique	S
M. JULIENNE Benoit	S

SAINT-FORGET

M. JANNIN Jean-Luc	T
Mme PREJEAN Lynda	T
M. BOURDOT Patrick	S
M. GOURDON Marc	S

St Jean-de-Beauregard

M. TORDJMAN Jean-Luc	T
M. BOUSQUET Gérard	T
Mme GALEAZZI Murielle	S
M. FRONTERA François	S

ST RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

M. BAVOIL Dominique	T
Mme BOSDARROS Agnès	T
Mme SCHWARTZ Myriam	S
M. VERNISSE Jean-Louis	S

ST-LAMBERT-DES-BOIS

M. BEDOUELLE Olivier	T
M. RIOULT Pascal	T
M. HELIE Claude	S
Mme HALLEMAN Céline	S

SAULX-LES-CHARTREUX

M. AUGER Christian	T
M. BAZILE Stéphane	T
M. COLLIGNON Robert	S
Mme MONIN Carole	S

SAVIGNY-SUR-ORGE

Mme LAIGNEAU Sylvie	T
M. HENRY Jean-Charles	T
M. FROGER Nicolas	S
Mme AUFFRET Isabelle	S

Métropole du Grand Paris

Mme CHEVALIER Catherine	T
M. SAUERBACH Laurent	T
CA Grand Orly Seine Bièvre	
M. GUETTO Daniel	T

CA Grand Orly Seine Bièvre

M. DURAND Georges	T
Mme EUGÈNE Joelle	S
Mme GÉRARD Anne-Marie	S
SENLISSE	

SENLISSE

M. THIBAUT Marc	T
Mme DOMINGOS TAVARES	
Marie-Philomène	
M. PUPPINI Tiziano	S

M. BOUNATIROU Patrick Lauri

VILLEBON-SUR-YVETTE	
M. BATOUFFLET Patrick	T
Mme PLUMAIL Nathalie	T
Mme BOULANGER Michèle	S

M. DEKERLE Gautier

VILLEJUST	
M. TRICKOVSKI Igor	T
M. MASLARD Hugue	T
M. LAURENT Valéry	S

M. CAMBON Pierre

VILLIERS-LE-BÂCLE	
M. GILBON Patrice	T
M. PROUST Francis	T
Mme CAZALA-REYSS Charlotte	S

Mme JAMAGNE Véronique

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS	
M. OLLIER Patrick	T
Mme HIDALGO Anne	T
SYORP	

SYORP

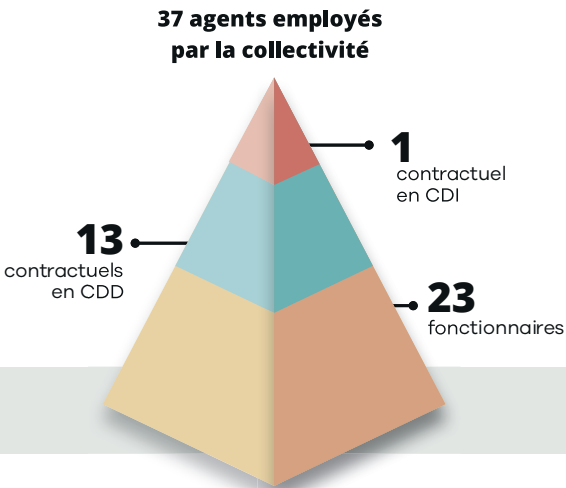
M. CHOLLEY François	T
M. Vice-Président	T

Au 31 décembre 2023, le SIAHVY compte 37 agents au tableau des effectifs. Au cours de cette année 2023, la collectivité a accueilli 4 nouveaux agents contractuel et 5 agents sont partis :

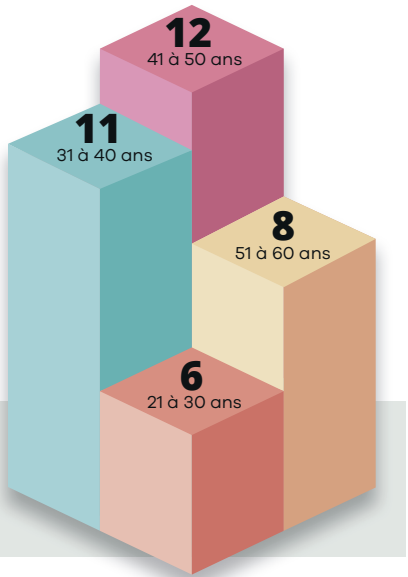
- 1 agent par voie de mutation
- 2 agents ont mis fin à leur contrat en cours
- 1 agent n'a pas souhaité renouveler son contrat
- 1 agent est parti en disponibilité

Une mobilité interne a été réalisée.

Les recrutements font suite à des départs et à des créations de poste.



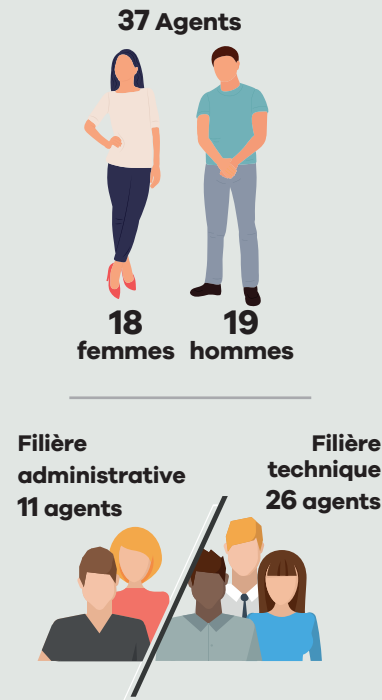
Pyramide des âges



Répartition par genre et par statut



Agents employés par la collectivité



Caractéristiques des agents permanents

Filières	Fonctionnaires			Contractuels droit public + droit privé (emplois aidés)			Total en Nombre		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Administrative	42%	37%	33%	22%	33%	23	12	13	11
Technique	58%	63%	67%	78%	67%	77%	24	25	26
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	36	38	37

Répartition des agents par catégorie

Fonctionnaires et contractuels	En nombre		
	2021	2022	2023
Catégorie A	14	15	16
Catégorie B	11	13	12
Catégorie C	11	10	9

Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents		
	2021	2022	2023
Adjoints Administratifs	14	15	14
Rédacteurs	14	15	11
Attachés territoriaux	6	5	5
Adjoints Techniques	8	5	8
Agents de Maîtrise	8	8	3
Techniciens Territoriaux	17	18	21
Ingénieurs	30	31	35
Ingénieurs en Chef	3	3	3



Temps de travail des agents permanents

- Tous les agents du SIAHVY occupent des postes à temps complet à raison de 35 heures/semaine soit 1820 heures/an inclus congés annuels, jours fériés, etc ...
- 8 agents bénéficient de temps partiels.
- 3 agents temps partiels de droit à 80%
- 5 agents temps partiels sur autorisation : 2 agents à 90% et 3 agents à 80%



Absentéisme

- 104 jours d'arrêt maladie ordinaire (197 jours en 2022)
- 25 jours de congé paternité (25 jours en 2022)
- 113 jours de congés maternité
- 9 jours de congé de présence parentale (46 jours en 2022)



Formations

- 88 demandes de formations (42 en 2022)
- 100 jours de formations réalisées (60.5 en 2022) dont 37 jours de formation aux premiers secours pour 23 agents (initiation et recyclage)
- 2 agents ont réussi les tests pour la préparation au concours d'ingénieur territorial. Formation dispensée en 2024.
- 1 agent a réussi le concours d'ingénieur
- 1 agent a réussi l'examen professionnel de technicien principal de 2^{ème} classe
- Coût des formations : 10 141 €



Oeuvres Sociales

- Participation aux mutuelles : 20 €/agent adhérent à la complémentaire- (participation SIAHVY : 3 360.00 €)
- Participation à la prévoyance : 5 €/agent adhérent à la prévoyance (participation totale pour 2023 : 420,00 €)
- Cartes cadeaux (Naissance, départs...) : 1 500,00 €
- 6 904 chèques déjeuners distribués : Participation SIAHVY = 34 520 € (5 €/chèque)



Infos diverses

- 2 recrutements sont en cours : Chargé du suivi du contrat DSP assainissement et chargé des affaires juridiques et des marchés publics
- Le point d'indice des fonctionnaires a augmenté de 1.5 % en juillet 2023.



CLASSES D'EAU TOUJOURS UN GRAND SUCCÈS !

- 80 classes d'eau organisées
- Un partenariat avec la mairie des Molières dans le cadre des TAP (activités extrascolaires)

LES MISES À JOUR DES DIFFÉRENTS SUPPORTS

- La mise à jour du livret Petit Cycle et sa réédition face aux succès des classes d'eau
- La création du livret inondation et déjà des classes de CM1-CM2 réalisées.



L'ARRIVÉE DE LA MAQUETTE INTERACTIVE



LA FINALISATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE PÉDAGOGIQUE

COMMUNICATION

- Le magazine de l'Yvette à 140 000 exemplaires
- Le rapport d'activité
- Le développement et l'animation des réseaux et du site internet
- L'envoi de Newsletters mail
- La réédition de la carte du territoire
- La réédition du guide randonnée avec 3 circuits supplémentaires
- 1 700 abonnés Facebook
- 652 abonnés LinkedIn



22 JUIN LA JOURNÉE TECHNIQUE

- À la salle des 2 Lacs à Villejust, visites techniques sur le Moulin de la Bretèche à Champlan post travaux de renaturation de l'Yvette, et sur le chantier des Grands-prés avec la réouverture du Vaularon et les travaux de restauration de la continuité écologique sur Gometz-le-Châtel.



16 SEPTEMBRE LA JOURNÉE DU PATRIMOINE

Visite de près de 750 personnes.

- Le partenariat avec ANIMAK'T a permis de proposer des animations et des ateliers appréciés de tous, avec en clôture le spectacle de fin de journée.
- D'autres animations étaient proposées, comme un stand crêpes, les jeux anciens, la pêche à la ligne pour découvrir les poissons de l'Yvette, visites de la salle de télégestion.
- Nouveautés 2023 : stands Les petits débrouillards avec des activités scientifiques autour de l'eau (biodiversité et assainissement), retour de la petite ferme Tiligolo, une exposition photo ...



EN EXTERNE

- 2 Forums des métiers de Chilly-Mazarin-Morangis (28/01), et Orsay (4/02)
- Villebon-sur-Yvette : Soirée Plan Climat le vendredi 17 mars
- La Journée mondiale de l'eau avec visite de la salle de Télégestion le mercredi 22 mars au moulin du SIAHVY
- Evry : Hackathon, week-end du 1^{er} et 2 avril
- Orsay : sortie nature autour du Bassin de Saulx avec l'office de tourisme Paris Saclay le Samedi 13 mai
- Palaiseau : stand sur 2 jours pour le Printemps de l'Environnement (week-end du 13/14 mai)
- Villebon-sur-Yvette : visite commentée au bord de l'Yvette avec enfants et adultes (17 et 18 mai)
- Chevreuse : 3 juin, balade culturelle autour de l'Yvette avec association 'Mémoire Chevreuse'
- Les Guinguettes de l'Yvette (week-end du 3 et 4 juin)
- Les Ulis : festival les Ulis en Vert Samedi 17 juin
- Magny les Hameaux : Festival " Remets tes tongs " avec la découverte des insectes aquatiques au mois de juillet
- Orsay : Ecobalade Samedi 7 octobre sur le campus Université Paris Saclay
- EVEP sur le Bassin de Saulx avec le centre de Loisirs de Saulx-les-Chartreux le mercredi 11 octobre
- Un mécénat auprès de l'association Hélium, pour les Folies Lavois

BILAN
FINANCIERS

BUDGET
PRINCIPAL

Participation du budget
Rivière au budget
principal
875 232,09 €

Dépenses liées au
fonctionnement
administratif
du SIAHVV

Participation du budget
Assainissement au
budget principal
1 625 431, 03 €

RECETTES

FCTVA
1 480 971, 28 €

Cotisations GEMAPI
4 662 008 €

Subventions
et cotisations
4 777 423,09 €

M14
BUDGET RIVIÈRE

Dépenses liées à
l'entretien et aux
investissements
Rivière

M 49
BUDGET
ASSAINISSEMENT

Dépenses liées aux
investissements
dans le cadre
de l'activité
Assainissement

RECETTES

Subventions
6 342 073,98 €

PFAC, FCTVA
28 023,94 €

Redevance
d'assainissement
14 868 015,72 €

BUDGET PRINCIPAL M14

Dépenses de fonctionnement : 2 346 287,72 €
Recettes de fonctionnement : 2 568 414,31 €
Résultat d'exploitation : 222 126,59 €

Dépenses d'investissement : 151 267,97 €
Recettes d'investissement : 83 716,88 €
Déficit d'exécution : - 67 551,09 €

Résultat
de clôture

154 575,50 €

BUDGET RIVIÈRE M14

Dépenses de fonctionnement : 4 301 900,85 €
Recettes de fonctionnement : 6 443 783,48 €
Résultat d'exploitation : 2 141 882,63 €

Dépenses d'investissement : 16 104 526,29 €
Recettes d'investissement : 14 321 381,03 €
Déficit d'exécution : -1 783 145,26 €

Résultat
de clôture

358 737,37 €

BUDGET ASSAINISSEMENT M49

Dépenses de fonctionnement : 15 341 178,88 €
Recettes de fonctionnement : 27 191 834,34 €
Résultat d'exploitation : 11 850 655,46 €

Dépenses d'investissement : 23 215 821,02 €
Recettes d'investissement : 17 160 443,87 €
Déficit d'exécution : - 6 055 377,15 €

Résultat
de clôture

5 795 278,31 €

Dépenses totales
d'équipement :
30 962 885.50 €



Administration
0.22 %

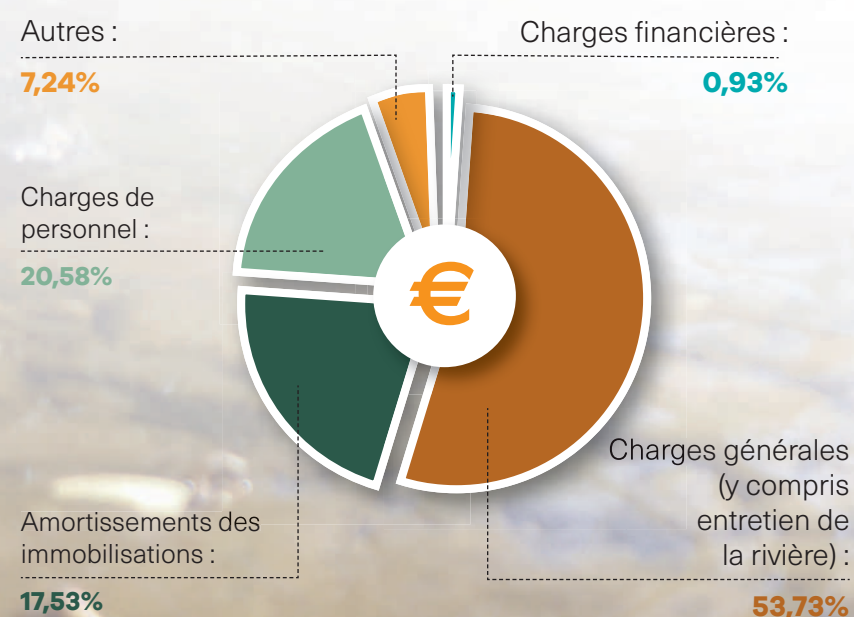


Rivière
37,54 %



Assainissement
62,24 %

Dépenses totales de fonctionnement : 21 989 367.45 €





12, avenue Salvador Allende
91160 Saulx-les-Chartreux
Tél. 01 69 31 72 10
www.siahvy.org

Directeur de la Publication :
Michel BARRET - Président

Rédaction :
les Personnels du SIAHVVY

Crédits photos :
Photothèque du SIAHVVY - Alinéa

Conception et réalisation :
Alinéa Larchant 77760
Imprimé avec des encres végétales,
sur du papier issu de forêts
durablement gérées

